

No. 36840

May 19, 2016

Le 19 mai 2016

Coram: Cromwell, Wagner and Côté JJ.

Coram : Les juges Cromwell, Wagner et Côté

BETWEEN:

ENTRE :

Dimitra Panagopoulou

Dimitra Panagopoulou

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Attorney General of Canada

Procureur général du Canada

Respondent

Intimé

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion to file a lengthy memorandum of argument is granted. The motion for a confidentiality order is dismissed. The Registry shall return the supplementary material (“*Exposé et Annexes de l’appelante*”, filed before the Québec Court of Appeal) to the applicant and the Court will not keep a copy of these documents in its records. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of

La requête pour déposer un mémoire volumineux est accueillie. La requête pour une ordonnance de confidentialité est rejetée. Le greffe doit retourner les documents supplémentaires (“*Exposé et Annexes de l’appelante*”, déposés devant la Cour d’appel du Québec) à la demanderesse et la Cour ne conservera aucune copie de ces documents dans ses archives. La demande d’autorisation

No. 36840

Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-025244-153, 2015 QCCA 1848, dated November 6, 2015, is dismissed with costs.

d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-025244-153, 2015 QCCA 1848, daté du 6 novembre 2015, est rejetée avec dépens.

J.S.C.C.
J.C.S.C.